

MISSION MILITAIRE FRANCAISE
EN POLOGNE

VARSOVIE le 6 Mai 1920

ORGANISATION

N° 684 10-2.

DD

782/3

3942/2

*copie finale
à destination de
le Général HENRYS*

Le Général HENRYS, Chef de la
Mission Militaire Française en Pologne
à
Monsieur le GENERAL,
Vice-Ministre de la Guerre .

M.S.W. Kanc. osobista Wiceministra
Wpt. dn. 1920 r. Wzrost:
No 3942/10.11.20

En réponse à votre lettre 3566 KM/20 du 24 Avril 1920 et au rapport de la Commission de Réception qui y était joint, j'ai l'honneur de vous faire connaître les premiers résultats de l'enquête rapide à laquelle s'est livré le Directeur de l'Aéronautique de la Mission, qui avait été saisi de l'incident par Mr. le Général, Chef du III^e Département.

Il est parfaitement exact que les moteurs en question ont été trouvés très oxydés dans leur caisse, et que cette oxydation nécessitera un nettoyage soigné, et peut être le remplacement de quelques parties en ébonite des magnétos qui ont particulièrement souffert de l'humidité ou ont été brisés au démontage.

D'autre part, ainsi que le constate le rapport de la commission de réception, ces moteurs étaient parfaitement emballés sous double-caisse, bois et fer blanc (emballage maritime) et convenablement graissés. Il semble donc que toutes les précautions habituelles avaient été prises, mais personne ne pouvait prévoir que ces moteurs resteraient emballés pendant plusieurs mois exposés à des différences considérables de température, ce qui a amené une condensation

anormale.....

anormale et par suite l'oxydation constatée : la crise des transports entre la France et la Pologne est seule responsable de cet état de choses.

Quant aux malfaçons rencontrées sur les moteurs qui, d'après les dires de la commission, ne seraient pas neufs, mais très usagés, je ne puis me faire une opinion à ce sujet avant de connaître les résultats de l'examen détaillé de tous les moteurs.

En effet, les instructions formelles que j'ai à cet égard interdisant aux Officiers français de faire partie de commissions de réceptions mixtes franco-polonaises, j'ai fait désigner un officier technique idoine, le Lieutenant de GAVARDIE, diplômé de l'Ecole Supérieure Aéronautique pour examiner en détail chacun de ces moteurs.

Je me propose d'agir auprès du Gouvernement Français pour le mieux des intérêts polonais dès que cet officier m'aura rendu compte des résultats de cet examen.

J'ajoute toutefois que d'après les premiers renseignements recueillis, il semble que la commission de réception s'est un peu laissé influencer par le mauvais aspect des moteurs au déballage, mauvais aspect résultant de l'oxydation et de la graisse épaisse dont ils étaient recouverts, et j'espère qu'après un nettoyage sérieux, ces moteurs seront reconnus aptes à fournir un très bon service et répondant aux conditions du contrat d'achat.

Henry